

# ERRATUM

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-après, une modification/complément de la page 8/50 du dossier LEMA au titre des articles L.241-1 O L.242-11 du code de l'Environnement ; Procédure d'Autorisation » portant sur le point suivant :

- Dans le listing des sections et numéros de parcelles concernées par le projet, il a été omis la parcelle AN 219 qui est également concernée par le projet.

## 2.3 Situation cadastrale

- Sections et numéros des parcelles concernées :
  - ZD 151
  - ZD 152
  - ZD 162
  - AN 209
  - AN 205
  - AN 208
  - AN 218
  - AN 219



Figure 1: Cadastre de la zone d'étude